Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260924-D2026_2409_04-DE

Commune de Camors

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2026

Délibération n° 2026-24/09- 04 : communication des comptes – rendus de réunions structures intercommunales, commissions et comités consultatifs

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre à 20 h 00, le Conseil municipal de la commune de CAMORS, dûment convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET, Maire.

Présents : - JAFFRÉ DANET Christelle - BADOUAL Claudie – FICHER Marie-Berchmans – FRAVALO Romain - GUENNEC Corentin - GUÉZENNEC Bruno– JÉHANNO Séverine – LE GAL Barbara – LE GOLVAN Yannick- LE GRAS Jean-Marc – LE LOUER Patrick– LE MAREC Perrine - LONGUÉPÉ Romain –MARTIN Isabelle - PETITEAU Denis - REPOSEUR Georges Henri - RUP JOLY Judikaëlle - SIMON Nadine –THOMAS David

Absents excusés : - CADORET Philippe (Pouvoir donné à PETITEAU Denis) - MANDOIS Alain (Pouvoir donné à REPOSEUR Georges Henri) - MOUREAUD Carelle (Pouvoir donné à LE GOLVAN Yannick) - PARQUIER Brianne (Pouvoir donné à GUENNEC Corentin)

Tous les comptes – rendus ont été préalablement transmis par mail aux élus.

☞ Structures intercommunales :
- Observatoire en Pays d'Auray : Point de Denis PETITEAU, adjoint Urbanisme, Environnement et Manifestations sur l'état de la consommation foncière :
* Point sur la consommation d'ENAF
* Point sur les surfaces artificialisées
* Point sur l'artificialisation nette entre 2019 et 2022
* Point sur l'imperméabilité des sols
* Point sur les documents en vigueur

- Projet Transbretagne VTT et Gravel : Point de Romain LONGUÉPÉ, adjoint Vie associative et sportive, Jeunesse, suite à la réunion TRANSVTT Morbihan du 26 mai 2026. 9 intercommunalités traversées dans le Morbihan. Projet porté par le Comité Régional de Cyclotourisme et ses comités départementaux.

☞Commissions et comités consultatifs :
- Réunions comité travaux les 07 juillet et 03 septembre 2026 : compte-rendu transmis le 21 juillet et le 16 septembre 2026
- Réunion comité PLU les 10 juillet, 28 août 2026 et 21 septembre 2026
- Réunion commission urbanisme les 22 juillet, 20 août 2026.

Pour extrait conforme, à Camors, le 24 septembre 2026,

Le Maire, La Secrétaire,

Christelle JAFFRÉ DANET Marie-Berchmans FICHER

MAIRIE de CAMORS 56 (Morbihan)

« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité »